

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140619-2014_B246-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUIN 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B246

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention à l'association Les Compagnons Bâtisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

Le 19 juin 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOUVE Mireille

Excusé(s) :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Roger MEÏ donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_01

BUREAU DU 19 JUIN 2014

Rapporteur : Roger MEÏ

Co-rapporteurs : Jean-Claude FERAUD
Robert CHARDON

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Environnement

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association les Compagnons Bâisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'Association Les Compagnons Bâisseurs Provence propose à la CPA, dans le cadre du dispositif d'accès pour tous aux économies d'énergie, une opération pilote d'auto réhabilitation accompagnée pour permettre à des familles en précarité énergétique de réaliser des travaux dans leur habitat à des coûts envisageables. La subvention demandée est de 13 000 € pour l'exercice 2014, et concerne 10 chantiers.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de l'expérimentation « Accès aux Economies d'Energie pour tous » réalisée par la Communauté du Pays d'Aix, en 2012, l'Association Compagnons Bâisseurs a suivi plusieurs ménages modestes dans le cadre de l'auto réhabilitation accompagnée. Compte tenu de l'intérêt et l'efficacité de leur action pour lutter contre la précarité énergétique, l'Association Compagnons Bâisseurs Provence propose une opération pilote d'auto réhabilitation accompagnée à l'échelle de notre territoire.

La démarche développée par l'Association consiste à accompagner une famille pour qu'elle participe activement au chantier de rénovation de son habitat, afin qu'elle soit ensuite en capacité de poursuivre l'aménagement de son logement dans un objectif de gestion énergétique économe. Cet accompagnement est à la fois technique, administratif et financier.

Cette démarche suit un déroulement méthodique :

- identification des familles, par un travail partenarial avec les travailleurs sociaux et les communes,
- étude de la situation du ménage,
- recherche des éléments techniques sur le logement, et définition du projet de réhabilitation,
- obtention de l'engagement de la famille à intervenir activement sur le chantier, dans la précision en terme de durée et d'objectifs.

Ces opérations s'adressent à des propriétaires occupants très modestes mais également à des locataires, dans ce dernier cas une relation est établie avec le propriétaire.

Les travaux concernent le gros et second œuvre, et des travaux visant l'économie d'énergie. Les travaux sont réalisés par le ménage encadré par les Compagnons Bâisseurs et par des entreprises pour des travaux trop complexes.

L'intervention des compagnons bâtisseurs permet d'assurer le financement des travaux avec un reste à charge envisageable pour le ménage, la dynamique induite permet la réinsertion sociale des ménages.

L'association se fixe pour objectif de repérer 15 ménages pour un résultat de 10 chantiers minimum, comprenant 60% de propriétaires occupants, 5 chantiers devront être terminés avant la fin de la première année d'expérimentation, soit la fin de l'année 2015.

Ces opérations permettent une mise en cohérence entre des dispositifs liés à la rénovation de l'habitat, les politiques d'insertion sociales et professionnelles, et les problématiques économiques des populations en précarité énergétique.

Le coût total de l'opération pour l'exercice 2014, est de 39 275 €, la Région PACA participe à hauteur de 13 000 € et l'ADEME également à hauteur de 13 000€.

La subvention demandée à la CPA est de 13 000 € pour le démarrage de l'opération sur l'année 2014, le même montant sera sollicité en 2015 auprès des partenaires financiers pour terminer l'opération.

N° GU	Manifestation Action	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2014 - 0051 5	Auto réhabilitation accompagnée	Compagnons Bâisseurs Provence	Environnement	-	39 275 €	13 000 €	13 000 €	non

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1611-4 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la délibération n°2012_A229 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2012 relative aux aides aux actions de sensibilisation, à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat social ;

VU la délibération n°2013_A052 du Conseil Communautaire du 28 mars 2013 relative à l'adoption du Plan Climat ;

VU la délibération n°2014_A.088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Environnement en date du 06 juin 2014;

VU l'avis de la Commission Habitat en date du 28 mai 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention à l'Association les Compagnons Bâisseurs Provence d'un montant total de 13 000 € pour l'expérimentation d'auto réhabilitation accompagnée;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DECIDER** que les dépenses résultant des opérations sur l'énergie seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au BP 2014 1DR Section Fonctionnement au chapitre 65 imputation 832/6574 ;

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	1er septembre 2014
Lieu(x) de réalisation	communes de la communauté d'agglomération du pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Action d'auto réhabilitation accompagnée
Public(s) ciblé(s)	propriétaires occupants et locataires relevant du plafond de ressources de l'Anah public modeste et très modeste
Nombre de participants / exposants	15 familles minimum soit environ 45 personnes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an renouvelable
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	6278	Ressources propres	550
Achats	1278	Vente	
Prestations de services	0	Autres produits	500
Matières et fournitures	5000	Cotisations	50
Services extérieurs	3517	Subventions demandées :	
Locations	836	Etat (à détailler)	
Entretien	681	Région (s) service energie	26 000
Assurances	2000	Département (s)	
Autres Services extérieurs	1500	Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	26000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1500		
Charges de personnel	54379	Fonds Européens	
Salaires bruts	33144	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	21235	Autres recettes attendues (à détailler)	26000
Autres frais généraux	12876	ADEME	
TOTAL CHARGES :	78550	TOTAL PRODUITS :	78550

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 26000.....€ représente33 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à...Marseille.....
 Le ...25.../...11.../.....2013

Cachet de l'Association :

PROVENCE
 7, Rue Edouard Pons
 13006 MARSEILLE
 01 50 03 83 - Fax 04 91 50 04
 Tél : 319 050 167 00083

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention à l'association Les Compagnons Bâisseurs Provence pour une opération expérimentale d'auto réhabilitation accompagnée

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse LOISSAINS MASINI



23 JUIN 2014